

Programme de formation



Vérification à la mise en service

Durée : ½ journée théorique + ½ journée pratique

Buts: Acquérir les connaissances nécessaires pour

réaliser la première vérification avant la mise en

service selon l'article 24 de l'OIBT

Public cible : Monteurs électriciens, électriciens d'exploitation

Porteurs d'autorisations limitées art. 13/14/15 OIBT

Contenu:

Présentation de la partie 6 des NIBT ("vérifications")

Dangers de l'électricité, législation

Mesures : principe, résistance d'isolement, courant de fuite, résistance de boucle et résistance de ligne

Déceler un défaut d'isolement

Mesurer et évaluer des courants de court-circuit Contrôler la continuité du conducteur de protection Tester un dispositif à courant différentiel résiduel Mesurer et évaluer des tensions de contact

Contrôler le champ tournant

Déplacement du point neutre et perturbations

Prix:

450.- HT

Prestations:

Café-croissant, repas de midi

Responsable :

M. Michel SAVARY

Renseignements:

M. Ana PESQUEIRA

Inscriptions:

Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA 45, av. de la Praille Case postale 2007 Tél. +41 22 308 16 20 Fax. +41 22 308 16 30

1227 Carouge

E-mail securelec@securelec.ch

Entreprise accréditée depuis avril 2005